



**COMMUNAUTE URBAINE
MARSEILLE PROVENCE METROPOLE**
Monsieur Joël RAFFIN
Les Docks, Atrium 10.7
10 place de la Joliette
13002 Marseille

V/réf. :

N/réf. : 100504 234C MPM

Fos sur Mer, le 4 mai 2010

Objet : EVERE – Etude de conformité à l'arrêté compostage du 22 avril 2008

Monsieur le Directeur Général des Services,

Par la présente, nous vous informons que, lors d'une rencontre avec les services de la DREAL le 29 avril dernier, nous avons été relancés sur la remise au Préfet de l'étude de conformité à l'arrêté compostage du 22 avril 2008.

Pour mémoire, cette étude vous a été envoyée le 30 mars 2010, accompagnée d'un document intitulé « *Mise en conformité compostage* » présentant différentes options techniques et financières d'évolution de l'installation existante.

Comme mentionné dans le courrier du 30 mars 2010, nous attendons votre accord pour transmettre ces documents au Préfet.

Dans l'attente, nous restons à votre disposition pour toutes demandes d'informations complémentaires et vous prions, Monsieur le Directeur Général des Services, d'accepter l'expression de nos salutations distinguées.

Xavier de Gaulejac
Directeur Général EveRé

Copie : Mesdames Jennifer Michelangeli, Valérie Venzal et Karine Rubert

EveRé SAS

Route Quai Minéralier – Lieu dit Caban Sud – F 13270 FOS SUR MER - Tél. : (33) 4 42 02 35 40 – Fax : (33) 4 42 02 35 89
SAS au capital variable de 29 000 000 Euros – RCS Montpellier 483 665 873